BREUILPOnt

INFO N°58 - DÉCEMBRE 2020



I, rue Guy de Maupassant 27640 BREUILPONT 02 32 26 07 31

mairiebreuilpont@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture Lundi : de 10h00 à 12h00 Mercredi et vendredi: de 15h à 18h30



I, rue Guy de Maupassant 27640 BREUILPONT 02 32 31 85 23

Horaires d'ouverture Lundi - Mardi - Jeudi : de 14h30 à 17h30 Samedi: de 10h à 12h



VIE COMMUNALE

VIE SCOLAIRE

VIE ASSOCIATIVE

INFORMATIONS

ZOOM







ÉDITO DU MAIRE

Chères Breuilpontoises, chers Breuilpontois,

Le 15 mars dernier, Nous avons été élus avec près de 75% des suffrages exprimés. A cet égard je veux remercier les Breuilpontoises et Breuilpontois qui nous ont fait confiance et qui se sont déplacés malgré la pandémie.

Mais cette dernière a révélé une belle solidarité dans notre village. Nous pouvons être fiers et rassurés quant à la bienveillance que nous avons eu et reçu de nos voisins.

Vous avez été quelques-uns à proposer spontanément votre aide et je tiens à remercier toutes celles et ceux qui nous ont appelés et se sont mobilisés. Je pense en particulier aux couturières qui ont réalisé des masques, à une psychologue, qui nous a proposé de monter une cellule psychologique et à toutes les personnes qui se sont proposées pour aider le CCAS.

L'équipe municipale et le CCAS en place se sont également mobilisés. C'est ainsi que plus de 160 familles de seniors ont été contactés et aidés.

Le 11 mars 2020 nous avons voté le budget avec l'ancien conseil municipal dont vous trouverez le détail dans ce bulletin. La gestion rigoureuse menée depuis six ans nous a permis, pour la septième année consécutive, de ne pas augmenter les taux d'imposition tout en continuant à maintenir les moyens indispensables pour financer les investissements nécessaires au développement de la commune.

Du côté de notre école, une concertation a eu lieu entre le corps enseignant, les parents d'élèves et la municipalité. Malgré les difficultés pour accueillir les enfants dans le cadre d'un protocole sanitaire très strict, une volonté commune s'est dessinée. Cette concertation nous a amené à mobiliser de nombreux moyens humains et matériels (désinfection, nouveaux agencements des classes, marquages au sol afin de respecter les distances...) pour que l'école reprenne le 12 mai.

Grâce à tous ces efforts conjugués, nous avons pu permettre le suivi pédagogique des élèves et ce tout au long de la crise. Même pendant le confinement nous avons accueilli dans l'école les enfants des personnels soignants et communaux de Breuilpont, Merey et Villiers en Dés-

En septembre, nous avons repris le chemin de l'école. Malheureusement, le contexte sanitaire lié à la résurgence de la Covid-19 reste préoccupant.

Devant la recrudescence de l'épidémie nous devons donc veiller au respect des protocoles et des consignes sanitaires, c'est le travail de la collectivité mais c'est aussi une responsabilité individuelle pour nous protéger tous et continuer à prendre soin les uns des autres. Je vous exhorte donc à rester prudents et à respecter les consignes données.

Mais le mois de septembre est aussi le mois de la journée des associations qui a pu avoir lieu dans le respect de protocoles sanitaires stricts permettant ainsi la rencontre de chacun avec notre riche tissu associatif.

Enfin, je souhaitais que notre devoir de mémoire soit accompli même dans un format restreint pour la cérémonie du 8 Mai. Ce devoir de mémoire résonne également avec l'assassinat de Samuel Paty, enseignant d'histoire et défenseur de la liberté d'expression. Cet acte nous rappelle combien il est important de rester unis dans la fraternité et la tolérance.

Prenez soin de vous et des autres.

Michel Albaro Maire de Breuilpont

Directeur de Publication : Michel Albaro

Comité de rédaction :

Stéphanie Dureau, Mélanie Depoilly, Hélène Lenormand

Conception réalisation :

Ccdille

Crédit photos:

Mairie de Breuilpont, Associations de Breuilpont •

LE CONSEIL MUNICIPAL de votre commune (2020/2026)

Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales. Le scrutin est majoritaire, plurinominal, à 2 tours. A Breuilpont il n'y a eu qu'une seule liste cette année. Par conséquent, un seul et unique tour a été organisé.

Le maire et ses adjoints ont ensuite été élus par le Conseil municipal, le 23 mai dernier, en raison de la crise sanitaire (cet événement a lieu dans la semaine suivant l'élection habituellement), et à huis clos.



Michel ALBARO

Maire: Budget, finances et gestion du personnel

Michel, 63 ans, est marié et vit à Breuilpont depuis février 2008. Il travaille dans une société d'ingénierie automobile. De formation ingénieur, il a été successivement chef de service design, expert produit process des équipements automobiles, et actuellement chef de projet technique. C'est son 2ème mandat en tant que Maire de Breuilpont. Avant 2014, il a été trésorier de l'association ATLEJ, et président du comité des fêtes de Breuilpont.

Email: michel.albaro@breuilpont.com



Didier GIRARD

ler adjoint : Urbanisme, grands projets, associations et bibliothèque

Didier, 51 ans, habitant Breuilpont depuis 10 ans, responsable d'un service travaux à Anet. Il a 2 enfants qui ont fait leurs classes dans notre école. 2ème mandat en tant qu'adjoint, il est chargé des dossiers d'urbanisme, des relations avec les associations, et participe au développement des projets/travaux de notre commune. Il est très attaché à notre environnement et à notre qualité de vie.

Email: didier.girard@breuilpont.com



Hélène LENROMAND

2ème adjoint : Affaires scolaires et périscolaires

Hélène, 40 ans, est enseignant-chercheur dans une école d'ingénieur en agriculture. Elle y enseigne la chimie et la biochimie et travaille sur la conception de nouveaux éco-matériaux à base d'agroressources. Elle vit à Breuilpont (Lorey) depuis 10 ans et a 3 filles âgées de 4 à 11 ans. Les plus jeunes sont scolarisées à l'école de Breuilpont et l'aînée a fait son entrée au collège de Bueil en septembre. Elle aime particulièrement les sujets concernant l'environnement et la jeunesse. Elle est élue municipale depuis 2014 et maire adjointe depuis 2017 en charge des affaires scolaires et périscolaires.

Email: helene.lenormand@breuilpont.com



Frédéric BREMARD

3ème adjoint : Espaces publics, espaces verts, patrimoines bâtis et non bâtis, cimetières, voiries et réseaux

Frédéric, 47 ans, est responsable logistique au Groupement Hospitalier Territoire des Yvelines. Il vit depuis 2007 à St-Chéron et a 3 enfants qui ont été scolarisés à l'école de Breuilpont. Il a commencé à donner de son temps au comité de fêtes de Breuilpont. Puis, depuis 2014, il est maire-adjoint en charge des services techniques (voiries, espaces verts, patrimoines bâtis & non-bâtis, réseaux, cimetières, espaces publics).

Email: frederic.bremard@breuilpont.com





Elisabeth GOARIN Conseillère municipale

Élisabeth a 61 ans. Directrice et enseignante à l'école de Bueil, elle a 2 grands enfants qui sont architecte et ostéopathe animalier. Elle vit à Breuilpont depuis 30 ans.

Ses débuts dans la vie du village se sont faits dans la création d'une liste d'opposition, puis elle a rejoint Michel Albaro ayant apprécié le travail réalisé. Elle s'occupe du tourisme, du commerce et du développement durable au sein du conseil municipal.

Email: elisabeth.goarin@breuilpont.com



Valérie HENRION

Conseillère municipale déléguée à la comptabilité

Valérie, 34 ans travaille au sein du service sécurité de la commune de Versailles. Elle habite Saint Chéron depuis 5 ans. Diplômée d'un Master STAPS et d'un BPJPES Équitation, elle affectionne particulièrement le domaine de l'événementiel sportif. Elle est conseillère municipale déléguée à la comptabilité et à la sécurité.

Email: valerie.henrion@breuilpont.com



Wenceslas DE LOBKOWICZ

Conseiller municipal

Wenceslas est à Breuilpont depuis sa naissance en 1953. Pendant 38 ans il a été juriste dans les institutions européennes. Sa retraite est active en tant que diplomate bénévole et enseignant à Sciences Po. Élu depuis 1977, il a été impliqué dans tous les aspects de la vie communale, en particulier la dimension budgétaire, le droit des sols et la protection de notre cadre de vie. Il est père de 4 fils et grand père depuis 2019.

Email: wenceslas.delobkowicz@breuilpont.com



Luc TROGNON

Conseiller municipal

Luc, 57 ans, est gestionnaire de carrière dans les Ressources Humaines au sein d'une industrie automobile. Il vit sur Breuilpont depuis 14 ans dans le centre bourg. Il a commencé à donner de son temps au comité des fêtes de Breuilpont en aidant à l'organisation de la fête du village et d'autres manifestations. Faire partie de l'aventure en tant que conseiller municipal s'est fait naturellement.

Email: luc.trognon@breuilpont.com



Mélanie DEPOILLY Conseillère municipale

Mélanie, 37 ans, est indépendante en veille stratégique au service des entreprises et collectivités. Elle vit à Lorey depuis 2 ans et demi et travaille à domicile, c'est dire à quel point la qualité de vie au village lui importe. Elle a une enfant qui a été scolarisée à l'école primaire de Breuilpont et qui est entrée au collège. Ses sujets de prédilections sont la communication, la presse et le numérique. Elle est conseillère municipale, déléguée à la gestion de l'information et de la communication.

Email: melanie.depoilly@breuilpont.com



Stéphane PELLETIER Conseiller municipal

Stéphane, 45 ans, vit à Breuilpont depuis 14 ans et travaille dans la fonction publique. Il est marié et papa de deux enfants. Sa volonté d'intégrer l'équipe de M. le Maire a été motivée par un constat positif du travail effectué par Michel ALBARO et ses conseillers municipaux lors de leur premier mandat et par leur volonté de continuer à aller de l'avant pour le village de Breuilpont. Ses sujets de prédilections sont la sûreté, ainsi que la prévention en milieu scolaire.

Email: stephane.pelletier@breuilpont.com



Monika GUILLON Conseillère municipale

Monika, 42 ans. Elle est cavalière professionnelle et gérante d'une société agricole. Elle vit à Breuilpont depuis quinze ans dans une écurie qu'elle gère avec son mari. Elle partage son temps entre son activité et ses 2 filles. Elle est très sensible à l'ensemble des sujets liés à l'environnement et souhaite s'y impliquer davantage. Elle est conseillère municipale, membre du syndicat « Rivière

Email: monika.guillon@breuilpont.com



Vincent MICHEL Conseiller municipal

Vincent, 49 ans, est cadre dans l'industrie. Originaire de Saussay à côté d'Anet, il vit dans le domaine de Saint-Chéron depuis 10 ans, avec sa compagne et son fils scolarisé en maternelle à l'école de Breuilpont. Il est amateur de belles mécaniques anciennes et s'intéresse aux nouvelles technologies. Attaché à son cadre de vie, il souhaite s'impliquer, avec l'équipe municipale, dans l'amélioration de l'environnement et le développement du village, comme notamment la revitalisation du centre-bourg.

Email: vincent.michel@breuipont.com



Arlette BERCHOT

Conseillère municipale

Arlette a déjà 67 ans ! Artiste Peintre, elle n'est donc jamais retraitée !Voyages et résidences à l'étranger, principalement aux Etats-Unis, pendant 30 ans, ont rythmé sa vie. Habitante de notre village depuis 2012, elle est depuis toujours intéressée par l'écologie ; le vivre mieux ensemble ; la protection de la biodiversité, ainsi que l'économie circulaire. Elle fait partie de la commission sur l'environnement, la restauration de notre centre-bourg et le CCAS. C'est une nouvelle expérience, elle la souhaite instructive, et pleine de bonnes réalisations personnelles et collectives Email: arlette.berchot@breuilpont.com



Olivier NEDELEC Conseiller municipal

Olivier, 49 ans, est agent de la fonction publique depuis 26 ans au service des franciliens puisqu'il travaille dans la plus grande station d'épuration d'Europe. Maîtrise d'œuvre, il veille activement à la mise en œuvre des nouveaux process conformes aux directives Européennes. Il vit à Breuilpont dans le centre bourg, avec son épouse et ses 4 enfants depuis 9 ans. Bénévole actif au comité des fêtes, il est très impliqué dans la vie associative du village.

Email: olivier.nedelec@breuilpont.com

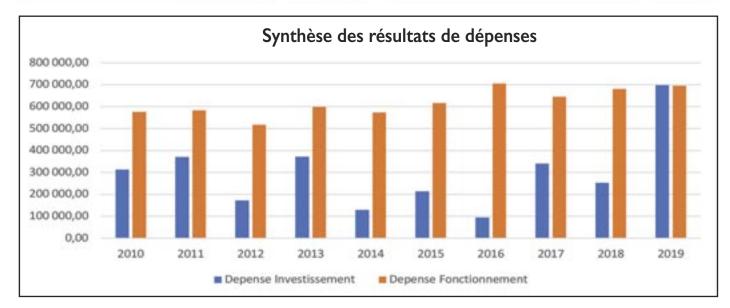


BUDGET

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Dépenses de Fonctionnement	Année 2019
011 Charge à caractère générale	231 470,81
012 Charges de personnel et frais assimilés	311559,41
65 Autres charges de gestion courante	136 849,33
66 Charges financières	5871,88
67 Charges Exceptionnelles	58,4
022 Dépense Imprévues	0
023 Virement à la section d'investissement	0
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 867,42
TOTAL DES DEPENSES	695 677,25

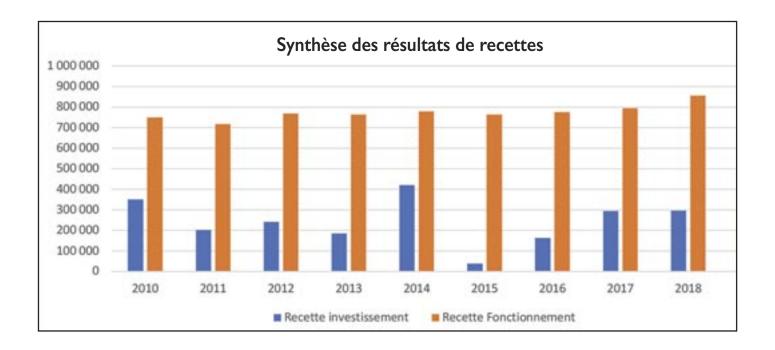
Recettes de Fonctionnement	Année 2019
002 Résultat de Fonctionnement reporté	0.00
013 Atténuation des charges	21 465,13
70 Ventes de Produits fabriqués prestation de service	75 671,37
73 Impôts et taxes	603 497,00
74 Dotations subventions et participation	153 406,68
75 Autres Produits de gestions courantes	25 395,66
76 Produits Financiers	6,04
77 Produit Exceptionnels	7 285,04
042 Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00
TOTAL DES RECETTES	886 726.92



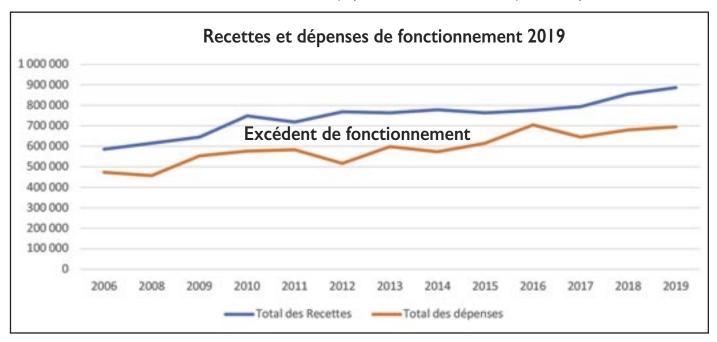
Dépenses d'investissement	Année 2019
001 Résultat Reporté	77.585,98
020 Dépenses Imprévues	0,00
040 Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00
041 Opération Patrimoniales	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	51 842,12
20 Immobilisations incorporelles	11 048,35
204 Autres groupements-Bâtiments	0,00
21 Immobilisation Corporelles	83 130,87
23 Constructions	473 338,30
26 Titre Immobilisé	2 000,00
TOTAL DES DEPENSES	698 944,62

Recettes d'investissement	Année 2019
021 Virement de la section d'exploitation	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 867,42
41 Opérations Patrimoniales	0,00
10 Dotations fonds divers et réserves	297 289,62
13 Subventions d'investissement	0,00
16 Emprunts	158 127,82
TOTAL DES RECETTES	465 284.86





Ci-dessous vous trouverez l'évolution de la CA (capacité d'auto-financement) nette depuis l'année 2006



EN ANALYSE:

- Nous avons une CAF (excédent de fonctionnement) de 191049,67 résultat correct en augmentation de 9,63% par rapport à 2018.
- Le taux d'épargne brute 22,66% (correct de 8 à 15%) résultat très correct
- Capacité d'endettement 1,49 année (5-10 correct 10-12 acceptable 15 Dangereux) résultat très correct



BUDGET PRIMITIF

Dépenses de Fonctionnement	Année 2020
011 Charge à caractère générale	260 225,41
012 Charges de personnel et frais assimilés	333 706,00
65 Autres charges de gestion courante	122 873,62
66 Charges financières	4 682,74
67 Charges Exceptionnelles	278 903,74
022 Dépense Imprévues	15 000,00
023 Virement à la section d'investissement	142 893,90
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	6767,42
TOTAL DES DEPENSES	1 165 053

Recettes de Fonctionnement	Année 2020
002 Résultat de Fonctionnement reporté	306 098,83
013 Atténuation des charges	22 000,00
70 Ventes de Produits fabriqués prestation de service	74 956,00
73 Impôts et taxes	596 899,00
74 Dotations subventions et participation	138 196,00
75 Autres Produits de gestions courantes	25 500,00
76 Produits Financiers	6,00
77 Produit Exceptionnels	1 397,00
042 Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00
TOTAL DES RECETTES	1 165 053

Dépenses d'investissement	Année 2020
001 Résultat Reporté	233 660,76
020 Dépenses Imprévues	15 000,00
040 Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00
041 Opération Patrimoniales	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	44 512,56
20 Immobilisations incorporelles	22 657,00
204 Autres groupements-Bâtiments	6 666,66
21 Immobilisation Corporelles	211 993,90
23 Constructions	223 064,52
26 Titre Immobilisé	
TOTAL DES DEPENSES	757 555

Recettes d'investissement	Année 2020
021 Virement de la section d'exploitation	142 893,90
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 767.42
41 Opérations Patrimoniales	0.00
1068 Excédents De Fonctionnement Capitalisé	212 266.73
10 Dotations fonds divers et réserves	0.00
13 Subventions d'investissement	395 627.35
16 Emprunts	0.00
TOTAL DES RECETTES	757555

Le Budget Primitif 2020 a été construit sur les taux des 3 taxes sans augmentation depuis 2013

A savoir: Taxe d'habitation 10,42 %

> 23,27 % Taxe Foncière sur bâti Taxe Foncière sur non bâti 54,52 %



CCAS

Une solidarité renouvelée pendant le premier confinement

C'est une crise sans précédent qui déferle sur notre pays et qui n'épargne pas non plus notre commune.

Le confinement aurait pu amener à un repli sur soi mais ça n'a pas été le cas. C'est même tout l'inverse qui s'est produit.

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) a su fédérer des bénévoles pour venir en aide aux plus fragiles de la population.

Ainsi, plus de 160 familles ont été contactées par le CCAS pendant le premier confinement pour s'assurer qu'elles n'avaient pas de besoins particuliers.

Spontanément des Breuilpontois ont proposé leur aide au CCAS dans des domaines divers. Cela va de la confection de masques en tissu lavable à un soutien psychologique assuré par une psychologue professionnelle.

Nous nous réjouissons de cet élan de solidarité qui a permis à nos aînés de se sentir soutenus. Ainsi, des bénévoles les ont emmenés à des rendez-vous médicaux et leur ont fait quelques courses.

Mais la solidarité a également bénéficié à nos plus jeunes qui ont dû faire école à domicile.

Les enseignantes de l'école Saint-Exupéry ont su faire une nouvelle fois la démonstration de leur ingéniosité et de leur grande adaptabilité pour continuer à dispenser un savoir et des connaissances à

C'est ensemble que nous avons lutté, c'est ensemble que nous vain-

Restez unis. L'union fait la force de nos petits villages où chacun a sa place.

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR FAIRE DU SPORT:

Devant le succès de la première édition impulsée par le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Breuilpont en 2019 la municipalité a décidé d'allouer une subvention exceptionnelle au CCAS pour financer en partie les cours de gymnastique. C'est donc un groupe de 15 seniors qui se donnent rendez-vous tous les mardis à la salle des fêtes pour suivre un cours de gymnastique dispensé par la truculente Karine appréciée de

C'est dans une ambiance chaleureuse que le groupe se retrouve chaque semaine depuis fin septembre.

Bien entendu, la crise sanitaire nous contraint à faire respecter les règles de distanciation sociale. Mais c'est loin de décourager les participants toujours très assidus.

Si l'aventure vous tente vous pouvez prendre des renseignements à la mairie en composant le 06 14 44 85 17

Vous hésitez encore ? Vous avez le droit à deux séances gratuites avant de prendre une inscription.

La preuve avec le succès de la gymnastique adaptée aux seniors



TRAVAUX

Focus sur les travaux en cours et à venir

De nombreux chantiers ont débuté ou vont débuter dans les prochaines semaines ou les prochains mois. Ces chantiers visent à la transformation de bâtiments communaux, à la valorisation de notre patrimoine et à la sécurité routière.

Nous allons vous présenter les principaux programmes.

CHANGEMENT DU PORTAIL DE L'ECOLE POUR L'ÉQUIPER D'UN SYSTÈME D'OUVERTURE À DISTANCE AVEC VIDÉOPHONE ET RENFORCEMENT DU GRILLAGE



Le renforcement de la sécurité au groupe scolaire Saint-Exupéry est passé par plusieurs actions:

- remplacement de l'ancien grillage entourant la cour de récréation des élèves de maternelle par un grillage rigide,
- remplacement de l'ancien portail latéral en bois par un portillon,
- remplacement de l'ancien portail d'entrée par un portail équipé d'un système de vidéo surveillance avec ouverture à distance.

Ce dispositif permet de mieux contrôler les entrées et les sorties dans l'enceinte de l'école.



Le coût global du projet est de 14 737 euros HT. La commune a recu une subvention de la part de l'Etat d'un montant de 5 984 euros HT et du Département d'un montant de 2 948 euros HT.

Après plusieurs mois d'utilisation, Madame la directrice nous a fait des retours très positifs de ces investissements.

DEPUIS DÉBUT OCTOBRE LA MUNICIPALITÉ A FAIT LE CHOIX DE LA VIDÉOPROTECTION

La vidéoprotection porte bien son nom : elle vise avant tout à protéger le citoyen.

Comment arrêter les actes de délinquance et protéger la population autrement qu'en dissuadant les délinguants de commettre leurs actes malveillants sur notre territoire.

Le coût global du projet s'élève à 28 434 euros HT. L'Etat a participé à hauteur de 13 256 euros HT et le Département pour 6628 euros HT.

Cependant, nous tenons à vous dire que personne ne visionne les images enregistrées, à moins qu'un délit ne soit commis, sur requête de la gendarmerie. La vidéoprotection est un outil supplémentaire pour la justice et rien d'autre.

Les enregistrements sont conservés pendant 30 jours.





VOIRIE: MODIFICATION DE LA PORTE D'ENTRÉE D'AGGLOMÉRATION EN ENTRÉE DE VILLAGE SUR LA RD 836 DANS LE SENS **BREUILPONT/PACY ET PACY/BREUILPONT**



Nous avons fait le constat que les véhicules en provenance de Pacy arrivaient trop vite en entrée de notre village et mettaient à mal la sécurité des riverains.

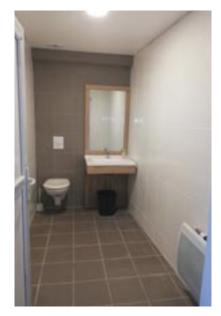
Nous avons décidé d'agir sans tarder et avons immédiatement demandé les autorisations au Département pour lancer des travaux.

Ces travaux consistent essentiellement à avancer le panneau d'agglomération de 200 mètres. Pour cela nous devons créer une entrée de village visible des automobilistes. Ainsi un cheminement piéton va être créé, avec un renforcement de l'éclairage public et une haie en bordure pour bien marquer le début du village.

Les travaux s'élèvent à 49 179 euros HT. Le Département nous a alloué une subvention de 14 590 euros au titre du produit des amendes de police, la communauté de commune SNA nous a alloué quant à elle une subvention de 6000 euros et le Siège une réduction tarifaire de 13 333 euros.

Les travaux ont débuté depuis plusieurs mois mais le premier confinement de mars a mis à l'arrêt le chantier pour plusieurs semaines nous faisant prendre un retard considérable. Fort heureusement les travaux ont pu reprendre et devraient s'achever courant décembre.

CRÉATION D'UN SANITAIRE PMR À L'ÉCOLE SAINT EXUPÉRY ET RÉNOVATION DE L'ENSEMBLE DES SANITAIRES



Afin de nous mettre en conformité avec la réglementation, nous avons décidé de créer un sanitaire accessible aux enfants à mobilité réduite et dans le même temps nous avons rénové les sanitaires filles et garçons qui ne l'avaient pas été depuis plusieurs années. Le coût global du projet s'élève à 37 461 HT. L'État et le Département nous ont alloué chacun 11 238 euros.



RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ INCENDIE AVEC LA **CRÉATION DE NOUVEAUX HYDRANTS**

Votre sécurité est notre priorité. Dans cette optique il nous parait essentiel que l'ensemble des habitations de nos communes bénéficient d'une borne incendie à moins de 200 mètres de son domicile.

C'est ainsi que nous avons établi une cartographie des hydrants avec les pompiers pour répertorier les zones pas suffisamment couvertes. Le travail est long et fastidieux et les travaux coûteux. Néanmoins nous ne pouvons faire l'économie de ces investissements et chaque année nous implantons de nouvelles bornes.

Cette année encore nous devrions en implanter trois autres.

Le coût global du projet s'élève à 8325 HT. L'État nous a alloué 3330 euros et le Département 3 000 euros.



RÉNOVATION DE LA SALLE DE MOTRICITÉ DU BLOC MATERNEL DE L'ÉCOLE SAINT EXUPÉRY

L'école est assez ancienne et subit bien normalement l'usure du temps. Dans une logique de conservation et de valorisation du patrimoine immobilier communal, nous avons décidé de refaire les dalles du faux plafond de la salle de motricité des élèves de maternelles ainsi que la peinture intérieure et extérieure et le remplacement des menuiseries et des stores extérieurs par des stores électriques à énergie solaire.

Le coût global du projet s'élève à 21 409 HT. L'État et le Département nous ont alloué chacun la somme de 6 423 euros.





Après

Avant

TRANSFORMATION DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'ANCIENNE GARE EN SALLE PÉRISCOLAIRE



Actuellement, les enfants de l'école Saint-Exupéry sont accueillis pendant le temps périscolaire à la cantine le matin et le soir. Ceci pose un problème d'hygiène. De plus, les locaux de la cantine ne sont clairement pas adaptés aux activités que pourraient proposées l'association ATLEI en charge d'animer l'accueil périscolaire de vos enfants.

Il nous est apparu être une nécessité de découpler les deux activités et d'en faire des espaces dédiés.

Un architecte a déjà conçu les plans et les travaux devraient débuter dans quelques mois.

Le coût global du projet s'élève à 240 324 euros HT. L'état nous a alloué une subvention de 96 130 euros, le département 85 858 euros et la CAF 17 700 euros.

Travaux en étude

Afin d'améliorer le confort des élèves et la sécurité il est prévu de créer un abris bus allée des 4 arpents dans le domaine du bois de saint Chéron.

Toujours dans un souci de protection de la population, le conseil municipal envisage de mettre un défibrillateur sur la façade de la salle des fêtes. Le lieu a été choisi pour sa proximité avec l'école et sa position centrale dans le village.

Par ailleurs, nous aimerions créer une enceinte scolaire fermée et ramener la cantine à proximité de l'école. De plus, une cuisine sur place avec un grands nombre de produits locaux ajouterait en qualité nutritive et gustative.

Mais au-delà de cet aspect, le projet a pour ambition de respecter l'environnement et d'utiliser pour sa construction des matériaux biosourcés à très faible impact sur l'environnement.

Il est prévu également d'ajouter un hydrant pour la défense incendie et d'agrandir le cimetière de Lorey.

En outre, suite à un dépassement de capacité du transformateur à Saint Chéron nous étudions la possibilité d'augmenter sa puissance et en profiter pour enfouir le réseau rue du Clos Hallot et rue de la Garenne.

Breuilpont est un village plein de projets qui sait évoluer et s'adapter aux besoins de sa population.



COMMÉMORATION

de l'Armistice de 1918



Le mercredi II Novembre 2020, en raison des mesures sanitaires actuelles. il n'y a pas eu de cérémonie publique à Breuilpont pour la commémoration de la signature de l'Armistice de 1918.

Malgré ces conditions particulières, les élus sont restés mobilisés pour perpétrer le devoir de mémoire et rendre hommage aux Morts pour la France.

Le maire Michel Albaro et ses adjoints ont déposé une gerbe de fleurs dans la matinée, comme d'autres élus sur l'ensemble du territoire Seine Normandie Agglomération.



CMJ Dernier acte

Le Conseil Municipal des Jeunes, lors de la vente des Tee-shirts, s'était constitué une « cagnotte » certes modeste car la vente des Tee-Shirts au logo du CMI n'avait pas eu le succès espéré...

Lors du dernier conseil l'ensemble des participants avaient décidé de faire don du solde de leur caisse à la Bibliothèque du village, soit 125€.

Ce qui fut fait le samedi 18 janvier 2020 avant la cérémonie des vœux où Monsieur le Maire a souligné l'action du CMJ (Nettoyage nature, collecte de bouchons au profit de l'association B276, concours de dessins et d'écriture...), Madame la Députée et Monsieur le Président du département de l'Eure ont souligné leur engagement et formulé l'espoir que cet engagement devait se poursuivre par delà le CMJ.





MUNICIPALES 2020

Malgré le début de la crise sanitaire, le le tour des élections municipales du dimanche 15 mars 2020 a été maintenu. La loi nous imposait un scrutin de liste paritaire pour 15 sièges, avec éventuellement 2 suppléants. Une seule liste avait été déposée. Sans enjeu et sans surprise les 15 candidats ont été élus.

Dans le détail les résultats sont les suivants:

Electeurs inscrits:	963
Abstentions:	726
Votants	237
Blancs et nuls	61
Suffrages exprimés	176
Liste unis pour notre village	176
74,26 % des votants	

Une remarque seulement peut être faite sur la très faible participation : alors que les municipales ont toujours enregistré un taux de participation plus élevé que les autres élections: en 2020 le contexte a réduit la participation à moins de 25%. Cela s'explique par le risque sanitaire et l'absence d'enjeu due à la présence d'une seule liste.

Le mode de scrutin ne nous imposant pas d'obtenir au moins 25 % des électeurs inscrits (comme dans les communes de moins de 1.000 habitants) le résultat de cette élection a été validée dès le 15 mars 2020. L'ambiance habituelle du dépouillement n'était plus au rendezvous pour cette élection qui ne restera pas dans les souvenirs des municipales de Breuilpont.



COVID 19

La municipalité contrainte d'annuler le traditionnel repas des anciens

C'est avec tristesse que nous vous annonçons que cette année le repas des anciens ne se tiendra pas en cette fin d'année comme traditionnellement. La crise sanitaire que nous traversons limite les regroupements et impose des gestes barrières qui seront impossibles à respecter dans une salle accueillant plus de 90 personnes.

L'année dernière, le repas avait eu un succès puisque 90 d'entre vous y avaient participé.

En principe on dit que le cœur l'emporte sur la raison. lci, il nous aura fallu écouter la raison et la faire emporter sur le cœur.

Certes nous ne déjeunerons pas côte à côte mais nous ne vous oublions pas! La mairie offrira un coffret gourmet à tout foyer dont une personne a plus de 70 ans.





BREUILPONT est sur Facebook!

Début 2020, Michel Albaro et ses colistiers avaient décidé de communiquer à propos des élections municipales à venir via une page Facebook. Une fois élue, l'équipe municipale a gardé cette page et ses abonnés afin de communiquer au quotidien, de façon plus fluide et réactive que sur le site web de la commune. Ainsi, il est désormais plus facile de mettre en avant des communications et faits de Seine Normandie Agglomération, de la préfecture de l'Eure, du département de l'Eure ou de la région Normandie.

Au jour de la clôture de ce bulletin, nous sommes 258 abonnés à cette page. 55% d'entre eux sont des femmes (majoritairement entre 35 et 44 ans) et 45% des hommes (majoritairement entre 45 et 54 ans).

Les publications qui ont le plus suscité d'engagement (clic, commentaire, j'aime) :

- Le survol en hélicoptère, à très basse hauteur, des lignes surplombant le territoire de Breuilpont en novembre
- L'inauguration de la pâtisserie CG Sucré,
- Le forum des associations.

A ce jour, vous avez le choix pour vous tenir informé :

- La page Facebook : http://www.facebook.com/villagedebreuilpont,
- Le site web: http://www.breuilpont.com,
- Le bulletin municipal distribué dans vos boîtes aux lettres trois fois/an.



INAUGURATION

d'une pâtisserie à Breuilpont





Ce 17 octobre dernier a été inaugurée une pâtisserie en lieu et place de l'ancienne mairie de la commune de Breuilpont. Un nouveau souffle pour cette commune de 1250 habitants. Il ne reste plus qu'à y goûter! Longue vie à CG Sucré! Merci à Virginie Sené-Rouquier, sous-préfète des Andelys, Séverine Gipson, députée de l'Eure, Pascal Lehongre, président du Département de l'Eure et Frédéric Duché, président de Seine Normandie Agglomération, Cécile Caron, conseillère départementale, Fabien Degand, Initiative Eure, Aurélie Marques de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Eure pour leur présence!

Le département de l'Eure a publié un joli article à ce propos, le voici :

A Breuilpont, les locaux de l'ancienne mairie rénovés et réaménagés accueillent désormais un nouveau commerce : une pâtisserie gourmande et créative.

Rien que les images des créations gourmandes de Céline Guillois sur les comptes Facebook ou Instagram de CG Sucré donnent l'eau à la bouche. La jeune femme s'est installée depuis le mois de mai 2018 à l'ancienne mairie de Breuilpont. Avec CG Sucré, elle propose de la pâtisserie créative sur commande et pour toutes les occasions.

Elle a reçu dans son projet le soutien de la Chambre des Métiers et d'Artisanat. Samedi 17 octobre, la jeune pâtissière s'est prêtée au jeu de l'inauguration officielle de son commerce. Ce moment a eu lieu en présence des élus. En effet, cette nouvelle échoppe, qui vient compléter le paysage commercial local, est née d'un souhait de la commune. Plusieurs commerçants sont déjà installés



dans le bourg. Le conseil municipal voulait renforcer cette offre. Pour cela, il disposait des locaux inutilisés de l'ancienne mairie.

Ce projet a été inscrit et retenu dans le contrat de territoire 2017-2021 de Seine-Normandie Agglomération. Au titre du dispositif « maintien des derniers commerces de proximité en milieu rural », il a bénéficié d'une aide du Département. Sur les 176 059,27 € de travaux engagés, le conseil départemental a alloué une subvention de près de 33 556 €. Puis l'État a participé à hauteur de 31 000 €, SNA à hauteur de 33 000 € et la Région 12 677 €.

Déjà bien installée, la nouvelle commerçante de Breuilpont ne compte pas s'arrêter là avec pourquoi pas prochainement l'ouverture d'un salon de thé. Gourmand bien entendu.

Source: https://eureennormandie.fr/actualité/lancienne-mairie-devient-un-ecrin-gourmand/



Réglez vos factures locales sur Internet



Un moyen de paiement sécurisé, simple et rapide pour régler vos avis de sommes à payer Service gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7



COMMENT PROCÉDER?

La gamme des moyens de paiement proposée par votre collectivité s'élargit.

Dorénavant, payez vos factures de cantine sans vous déplacer et sans envoyer de chèque au moyen d'une transaction sécurisée par carte bancaire ou prélèvement unique sur Internet.



FINANCES PUBLIQUES

- Munissez-vous de votre Avis de Sommes à Payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr
- Rendez-vous sur le site indiqué
 (tipi.budget.gouv.fr) et laissez-vous guider
- Vous serez automatiquement orienté(e) vers le serveur de paiement sécurisé PayFiP, de la direction générale des Finances publiques
- Choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction

Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie. Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation du paiement. Une attestation de paiement vous parviendra également par courrier postal.



PATRIMOINE

Dans le cadre de la valorisation de notre patrimoine, la mairie de Breuilpont recherche en prêt d'anciennes photos ou cartes postales.

Nous sommes également preneurs de tout ce qui concerne l'histoire de Breuilpont, ainsi que d'anecdotes historiques.

■ N'hésitez pas à contacter Elisabeth (elisabeth.goarin@breuilpont.com) pour plus d'informations!







ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Bienvenue aux petits:

- Da Silva Milann né le 18 juin 2020
- Collins Augustine née le 20 juin 2020
- Denier Ulmann Lucas né le 04 septembre 2020



MARIAGE

Ils se sont dit oui:

Yan Emilie et Igounet Alexandre se sont dit oui le 04 juillet 2020



DÉCÈS

Ils nous ont quittés

- Monsieur Lenain Jacques décédé le 19 mars 2020
- Monsieur Lonni Eric décédé le 04 avril 2020

VIE SCOLAIRE

RENTRÉE scolaire

Le 1^{er} septembre dernier, les barrières de l'école se sont réouvertes pour accueillir 150 enfants, dont 57 en maternelle et 97 en primaire, répartis en 6 classes (dont 2 classes de maternelle et 4 de primaire). Les enfants de maternelle sont répartis en 2 classes de double niveau (petite et moyenne sections, puis petite et grande sections). Les enseignantes sont Karine BOUTEMY et Nadège DAUPHIN assistées de Elise BOURAND (agent technique avec la fonction d'AT-SEM), de Julie CELDIRME et de Charlotte STEVENS (ATSEM). Les enfants de primaire sont répartis en 4 classes : 3 en double niveau (CP-CE1, CP-CE2, CE2-CM1) et une en simple niveau (CM2). Les enseignantes sont respectivement Adélaïde JAMET, Emmanuelle VERNE, Fatima BELGAHRI et Laurence CAUDIN.

Restaurant scolaire

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine de période scolaire, I 20 repas sont délivrés en moyenne au restaurant scolaire. 2 salles sont à disposition : une première accueillant les enfants de maternelle et une seconde accueillant les enfants de primaire. Pour la quatrième année, c'est le prestataire CONVIVIO qui livre chaque matin les repas. Les cantinières prennent ensuite le relais dans la gestion des repas et l'entretien des locaux, aidées sur le temps du midi par 3 agents ATLEJ et les 2 ATSEM.

L'adresse email est : restaurantscolairebreuilpont@yahoo.com.

Afin de faciliter la gestion du service de facturation, nous rappelons que tout changement lié à l'inscription à la cantine, au planning et/ou aux annulations de repas est à réaliser uniquement via cette adresse email. Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

Inscriptions rentrée 2021

Votre enfant né en 2018 fera sa rentrée à l'école maternelle de Breuilpont l'année de ses 3 ans, soit en septembre 2021.

Afin de préparer au mieux l'organisation de la prochaine année scolaire 2021/2022, en accord avec la direction de l'école de Breuilpont, nous vous demandons dans la mesure du possible de respecter le calendrier suivant:

- Inscription administrative en mairie dès le 2 novembre 2020 et jusqu'au 31 décembre 2020 : veuillez-vous présenter aux horaires d'ouverture, muni de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant ;
- Prise de rendez-vous auprès de Mme CAUDIN, directrice de l'école, du 29 mars au 23 avril 2021
- Soit par téléphone au 02 32 36 83 76
- Soit par mail: 0270343b@ac-rouen.fr ou ecole.breuilpont@orange.fr

Madame CAUDIN, directrice, recevra les familles au cours des mois de mai et juin 2021.

Pour information, les inscriptions au restaurant scolaire ainsi qu'à l'accueil périscolaire se feront à compter du mois de juin 2021.







ORGANISATION DE L'ÉCOLE

St-Exupéry de Breuilpont pendant et après le premier confinement

D'habitude dans le numéro de Breuilpont Info d'octobre, nous faisons un article sur la kermesse de l'école. Cette année n'était décidément pas une année comme les autres, nous vous proposons, faute de kermesse de l'école, une synthèse sur l'organisation de l'école pendant et après le premier confinement.

Pendant le confinement

L'école St-Exupéry de Breuilpont a été sollicitée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, pour assurer un service exceptionnel d'accueil pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Cet accueil devait être assuré dans les lieux de scolarisation habituels des enfants par des personnels volontaires du ministère de l'Éducation nationale, avec l'appui ponctuel du personnel des collectivités locales.

Ainsi pendant tout le confinement et en fonction des besoins des parents, enseignantes et ATSEM se sont relayées pour accueillir 5 enfants de l'école de Breuilpont et 2 de l'école de Villiers en désoeuvre.

Au déconfinement

Après plusieurs concertations entre mairie de Breuilpont, mairie de Merey, équipe enseignante, équipe du périscolaire et délégués des parents d'élèves, l'école a peu à peu réouvert ses portes à partir du 12 mai. Le protocole sanitaire prévoyait de nombreuses consignes à respecter strictement

- des règles de distanciation sociale avec des effectifs limi-
- des gestes barrières,
- des procédures de nettoyage,
- des aménagements physiques permettant d'éviter que les élèves ne se croisent.
- d'autres éléments concernant la sécurité des enfants (pas de sport collectif, pas de matériel collectif...).

La rentrée des élèves s'est faite de façon progressive selon les annonces du gouvernement :

- avec des effectifs réduits (chiffrés en fonction de la classe et de la taille de la classe), au volontariat
- O le mardi 12 mai : rentrée des élèves de Grande Section de maternelle, CP et CM2

- O le lundi 18 mai : rentrée des CE1, CE2 et CM, en plus des 3 autres niveaux
- à partir du 22 juin : rentrée de tous les élèves, de façon obligatoire,

Pour permettre le bon respect des règles sanitaires, il a fallu adapter l'organisation habituelle.

- La garderie du soir et matin s'est tenue dans le vieux bâtiment de l'école afin de permettre le non-brassage des groupes,
- Le dispositif 2S2C a été utilisé : Un animateur a été embauché pour pouvoir accueillir les enfants qui ne pouvaient pas l'être à l'école, du fait de l'effectif limité,
- La restauration collective a été fermée car l'utilisation des fours et réfrigérateurs communs était interdite. Les enfants pouvaient rester à l'heure du midi dans l'enceinte de l'école et prenaient leur repas sous forme de pique-nique,
- La cour de l'école a été divisée pour que chaque niveau ait une zone réservée.
- L'accès à l'enceinte de l'école a été repensé : 3 entrées et des couloirs d'accès ont été matérialisés.
- Plusieurs désinfections des points contacts et des sanitaires étaient réalisées par jour,
- Les classes de cours ont été réorganisées.

Malgré toutes ces contraintes, enfants, maîtresses et agents techniques ont été contents de se retrouver et aucun problème de santé n'a été recensé.

Aujourd'hui, malgré le second confinement, le fonctionnement général de l'école et du périscolaire (pause méridienne et garderie) est presque à la normale. La garderie a retrouvé ses locaux, la restauration scolaire a réouvert. Quelques aménagements existent toujours pour permettre le non-brassage des groupes, le lavage fréquent des mains et le port du masque pour les primaires.



VIE ASSOCIATIVE

FORUM des associations

L'important cette année était de garder le contact!

Le forum des associations de Breuilpont s'est déroulé le premier samedi après-midi qui suivait la rentrée scolaire.

Toutes les associations de notre village étaient représentées dans notre salle des fêtes.

Malgré le COVID19, et le protocole sanitaire, les visiteurs étaient (masqués) mais présents à ce rendez-vous.

Petits et grands ont pu discuter avec les bénévoles ce samedi aprèsmidi à la salle des fêtes de Breuilpont. Merci à tous!

Si vous avez manqué ces rencontres, toutes les coordonnées des associations sont présentes sur notre site internet à l'adresse breuilpont.com, rubrique Vie associative. Futurs licenciés, animateurs, ou bénévoles, n'hésitez-pas à les contacter!





LES BELLES MÉCANIQUES



L'activité « Les Belles Mécaniques de Breuilpont » devient l'association « Les Belles Mécaniques de Breuilpont ». Elle est née de la volonté de quelques passionnés de véhicules anciens. Elle a été déclarée à la Préfecture de l'Eure le 15 février 2019.

L'esprit de club multimarques est de se faire plaisir en organisant des rassemblements, des rallyes touristiques, en participant à des sorties locales ou régionales permettant de faire rouler des voitures de collection et d'exception, motos, tracteurs et militaires, etc. et de visiter les régions et leur patrimoine historique et culturel.

Cette passion commune de l'automobile ancienne est vécue et partagée dans une très bonne ambiance et une franche camaraderie, chaque membre devant se sentir à l'aise au sein du club.

Le bureau est constitué de :

- Gérard DUVAL, Président,
- Maurice LEVACHER, Trésorier,
- Sabine LEVACHER, Secrétaire,

Le conseil d'administration a attribué des responsabilités aux membres suivants :

- Claude BLAIN, responsable de l'inscription des adhérents.
- Claudine DUVAL, responsable de l'Intendance, avec l'aide de Maryse BLAIN, Solange DUVAL, Yves DUVAL, Geneviève SAYE,
- Yves PARROD, responsable de la communication

Tout au long de l'année vous seront proposés:

- rassemblement libre chaque 3ème dimanche du mois, de mars à novembre, de 9h30 à 12h30 sur le site du stade Achille GOUERY rue Alfred de Musset à Breuilpont,

- événements festifs,
- rencontres avec d'autres clubs.
- rallyes « découverte » sur une ou plusieurs journées,
- participation aux manifestations locales.

L'adhésion annuelle pour 2020 est de 40 €. Elle donne droit à des tarifs préférentiels pour toutes les manifestations payantes proposées et une priorité d'inscription dans tous les cas. Si vous désirez adhérer à ce club, vous pouvez télécharger le règlement et le bulletin d'adhésion ci-dessous.

Pour tous renseignements, contactez : Gérard DUVAL: 06 74 72 04 71 Sabine LEVACHER: 06 88 62 29 58 ou par email: bellesmecaniquesbrpt@free.fr



ASSOCIATION FAMILIALE DE BREUILPONT

D'ICI ET D'AILLEURS



En septembre dernier, l'Association Familiale de Breuilpont d'Ici et d'Ailleurs a repris ses différentes activités après une coupure de plusieurs mois suite au premier confine-

Nous avons été contraints, entre autres. d'annuler nos spectacles de théâtre prévus au mois de juin.

Cette nouvelle saison a pu redémarrer mais assortie bien sûr de règles sanitaires strictes en phase avec chacune de nos activités.

Les protocoles sanitaires mis en application sont lisibles dans les différents lieux où sont pratiquées les activités (sous réserve des annonces gouvernementales).

Vous pouvez toujours rejoindre notre association qui vous propose du YOGA, de la PEINTURE et du DESSIN, du THÉÂTRE ADULTES et ENFANTS ainsi que de la MARCHE.

En raison du confinement les activités sont actuellement arrêtées.

Nous sommes actuellement à la recherche d'une personne souhaitant animer la section INFORMATIQUE et PHOTOS.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Vous trouverez les coordonnées de chaque responsable d'activité sur le flyer ci-dessous.



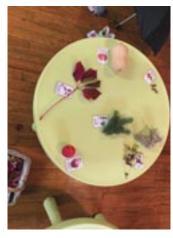
LE RENDEZ-VOUS DES LUTINS

Le rendez-vous des lutins est de retour les mardis et jeudis matin à la salle des fêtes après cette longue période de crise sanitaire. Un protocole sera, bien sûr, mis en place afin de protéger nos petits et nous mêmes. Cette année nous mettons en place des ateliers autour des saisons et de la nature. Dernièrement nous avons fait la découverte des châtaignes, des noix et des feuilles de toutes les couleurs pour notre activité sur l'automne. Nous allons également mettre en place une collaboration avec la bibliothèque de la commune pour pouvoir illustrer ces différents thèmes par

les livres. Nous aimerions proposer des réunions, types café parents, pour les habitants de Breuilpont et ses alentours afin de rompre l'isolement que peuvent éprouver certains parents,

de les soutenir dans leur parentalité et de partager nos expériences. Cette année sera sous le signe de la solidarité et d'un retour aux sources pour les luN'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations Email: les.lutins27@gmail.com.







LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Les chenilles processionnaires, c'est quoi?

Ce sont des larves de papillons de nuit, présentes sur le continent européen depuis le XVIIIème siècle. Vivant en colonie à l'éclosion de leurs coquilles en avril, elles séjournent dans des nids qu'elles construisent sur les troncs d'arbres ou sous les branches. On les reconnait à leur ventre jaune, leur tête noire et à leurs longs poils blancs et soyeux.

Pourquoi chercher à s'en débarrasser rapidement?

Une fois installées dans le chêne, les larves se nourrissent des feuilles et poussent petit à petit l'arbre à se dessécher. Sans parler de leurs poils très urticants, qui peuvent causer des allergies et être dangereux pour nos animaux.



Peut-on s'en débarrasser ?

À ce jour, on ne connaît pas de moyens efficaces pour venir à bout des chenilles parasites. Les produits de lutte chimiques, tels que les pesticides, ne permettent pas de cibler les larves, mais affectent aussi le reste de la faune et de la flore locale. Il y a une méthode « grand-mère » qui semble fonctionner très bien, et qui a été utilisée dans les arbres de notre commune : celle du savon noir:



Diluer du savon noir à 10% avec l'eau et asperger la colonie, c'est efficace et pas nocif pour l'environnement.

Néanmoins, la chaîne alimentaire est notre alliée : la mésange se nourrit de ces insectes, à tel point qu'elle est surnommée « la mangeuse de chenilles processionnaires ». En effet, une famille de mésanges peut atteindre une consommation de 500 chenilles par jour. Nous avons de la chance que les mésanges se plaisent chez nous...pourquoi pas essayer d'installer plusieurs nids afin d'accueillir ces alliés dans la lutte contre les chenilles?

EN PRÉVISION DES BEAUX JOURS...

Dans le cadre du développement du tourisme dans notre belle région, la commune de Breuilpont a été sollicitée par l'Office du Tourisme pour aménager les berges de l'Eure en passe à canoë. Ainsi la pratique de cette activité est facilitée sur notre commune, au niveau du passage sur l'Île aux Communes (Lorey).





INFORMATIONS



DRONE : règles de pilotage à respecter

Un drone est un engin volant sans passager, piloté à distance. Certains drones de loisir nécessitent une autorisation pour voler. Dans tous les cas, un certain nombre de règles conditionnent leur pilotage. Certaines zones sont interdites au vol et d'autres soumises à restrictions. En cas d'incident, votre responsabilité peut être engagée. Si le poids de votre drone est supérieur ou égal à 800 grammes, vous devez l'enregistrer et suivre une formation en ligne.

Une notice d'information doit être fournie avec les emballages des drones mis à la vente. Le contenu de cette notice précise notamment les règles à suivre pour toute utilisation d'un drone de loisir :

Ne pas survoler des personnes.

Respecter les hauteurs maximales de vol (150 mètres de hauteur en général).

Ne jamais perdre de vue son appareil et ne pas l'utiliser la

Ne pas faire voler son appareil au-dessus de l'espace public en agglomération.

Respecter la vie privée des autres, en ne diffusant pas les prises de vue sans l'accord des personnes concernées, et en n'en faisant pas une utilisation commerciale.

Vérifier dans quelles conditions on est assuré pour la pratique de cette activité.

Les personnes autour du drone doivent être informées si le drone est équipé d'une caméra ou de capteurs susceptibles d'enregistrer des données les concernant.

Vous ne pouvez pas enregistrer des images permettant de reconnaître ou identifier les personnes (visages, plaques d'immatriculation...) sans leur autorisation. Toute diffusion d'image doit faire l'objet d'une autorisation des personnes concernées ou du propriétaire dans le cas d'un espace privé (maison, jardin, etc.). Vous ne pouvez pas utiliser les images prises dans un but commercial ou profession-

En cas de doute, se renseigner auprès de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

En cas de violation des règles de sécurité et des interdictions de survol, vous risquez de l à 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 € à 75 000 € d'amende et vous faire confisquer votre drone. En cas de violation de la vie privée, en captant, enregistrant ou diffusant des images ou paroles de personnes sans leur consentement, vous encourez I an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.

Source: service-public.fr



A VOS LIVRES CITOYENS!

Lecteurs, lectrices, la culture a besoin de vous pour la sauvegarder!

Mise à mal ces derniers temps, la culture est pourtant le vaccin qui nous aidera à endiguer l'illettrisme : en France, un jeune entre 16 et 25 ans sur vingt en sont atteints et un jeune sur dix sont en « difficulté de lecture ».

A l'échelle nationale c'est 2.5 millions de cas recensés tous âges confondus.

Lire en solo ou à plusieurs, conter, deviner, jouer, interpréter, réciter, cuisiner, écouter un livre, de la musique, profiter en famille du septième art sont autant de mesures barrières qui permettront d'infléchir la tendance. Et puis comme le dit la Compagnie : « C'est bon pour le moral, c'est bon, bon!»

Alors à vos livres citoyens dans votre bibliothèque préférée de Breuilpont qui espère pouvoir bientôt réouvrir ses portes en direct ou en drive le :

- mercredi 10h-12h
- vendredi 14h-16h
- samedi 10h-12h

En attendant la culture n'étant pas de la confiture mais bien du chocolat à partager et à savourer entre amis : empruntez et réserver dans vos bibliothèques du réseau SNA (Vernon, Pacy-sur-Eure...) ou rendez-vous dans votre médiathèque numérique de l'Eure à cette adresse :

https://eure.mediathques.fr/

Vos bénévoles de choc auront la joie de vous aider à vous y inscrire, de vous conseiller, vous servir et vous tenir informés à cette adresse :

biblibreuilpont@gmail.com

A très bientôt!

Les bénévoles de Breuilpont



DÉCOUVERTE

de trois jeunes entrepreneurs de Breuilpont

Dans ce numéro nous voulions rendre hommage à l'entreprenariat qui prend de plus en plus d'ampleur sur notre territoire.

Ce n'est pas un mais trois entrepreneurs que nous vous présentons ici.

Leur point commun : ils se sont tous reconvertis professionnellement. Leur entreprise a émergé pendant des années avant de voir le jour.



C'est ainsi que **Géraldine Amaury**, anciennement professionnelle dans l'administration de biens a opéré un virage à 360 degrés à 30 ans. Maman d'un petit garçon de 7 ans, c'est une prise de conscience qui l'a amenée doucement à devenir **conseillère en nutrition et diététique** afin de proposer des rééquilibrages alimentaires personnalisés aux personnes sans problèmes de santé, désireuses de perdre du poids ou de reprendre de bonnes habitudes alimentaires.

Elle propose également des ateliers conseils dans une démarche de prévention et d'éducation. Géraldine s'intéresse au lien entre santé et nutrition et ce sont ses propres interrogations qui l'ont amenée à se renseigner puis à se former pour prodiguer ses conseils aux autres. Cela fait maintenant 8 ans que Géraldine développe son activité.

Elle nous met en garde contre les contre-informations que nous pouvons trouver sur internet. Rien ne vaut l'expertise d'une professionnelle. Vous avez de la chance : elle se trouve tout prêt de chez vous.

Contact: 06 93 31 56 82



Le deuxième entrepreneur qui nous a touché est là encore une femme qui s'est reconvertie professionnellement. Il s'agit de **Mélanie Cadec** qui a dévié de voie tout en restant dans le bien-être.

Mélanie a suivi une formation dans le sport avant de voguer dans le domaine de l'emploi et la formation où elle a pu développer un contact avec la clientèle pour cheminer vers la **sophrologie**, domaine qui la passionne. C'est la pratique du yoga et sa passion pour la compréhension du corps humain qui ont motivé son projet.

Mélanie a ouvert son cabinet à domicile au 4 rue Alfred de Vigny. Elle reçoit sur rendez-vous. Vous pouvez la contacter au 06 83 58 06 64 ou sur eure-sophro.com. Nous terminons cette présentation de nos talentueux entrepreneurs par un homme, **Maxime Nicolas**. Anciennement chef de cuisine, Maxime a décidé de mettre à profit son savoir pour proposer des **cours de cuisine à domicile**. Plus que des techniques culinaires, Maxime amène les Breuilpontois à utiliser des produits locaux et contribue ainsi à une vraie prise de conscience environnementale.

Il a beaucoup de clients à Paris mais apprécie de se régénérer à la campagne où il a emménagé il y a quelques années sur la commune.

Si vous souhaitez devenir un vrai cordon bleu vous pouvez le joindre au : 06.33.86.92.72 et le suivre sur sa page facebook : la cuisine de Maxime.

On vous montre quelques-unes de ses réalisations qui, nous l'espérons vous mettrons en appétit.





